



**REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DES MAUVES  
du jeudi 20 décembre 2012 à 18h30**

L'an deux mil douze, le jeudi 20 décembre à 18 h 30, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie de Meung-sur-Loire, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Pauline Martin, Président.

**Présents :** MM. Gudin, Derouck, Mme Langlois, MM. Dubois, Laubret, Lemaire, Faugouin (suppléant de M. Durand), Guérin, Mme Callu (suppléante de Mme Manchec), Rouxel, Mmes Vignelles, M. Guibert (suppléant de M. Brechenmacher), Mme Martin, MM. Migeon, Rabier, Simonnet, Le Gallo, Mme Puissesseau (suppléante de M. Langer), M. Pommier, Mmes Maignant, Quéré, MM. Cuillerier, Lebrun, Richard.

**Absent excusé :**

MM. Bouland

**Secrétaire de séance :** M. Derouck

Le procès verbal de la séance du 15 novembre 2012 est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

**1) Point sur l'extension de la Zone d'Activité des Pierrelets.**

Madame le Président a effectué un point sur l'avancement du dossier de l'extension de la Zone d'Activités des Pierrelets, suite à la réunion de la Commission Economie du 22 novembre 2012, afin de permettre le démarrage des premiers travaux.

Elle a informé l'Assemblée du démarrage des opérations de sondages, et de la pose prochaine d'un panneau promotionnel en lien avec l'A.D.E.L.

Enfin, des rendez-vous sont programmés avec les entreprises qui avaient émis le souhait de s'implanter sur l'extension de la Zone des Pierrelets.

**2) Communication du rapport définitif de la C.L.E.C.T.**

Le conseil Communautaire a pris acte du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées, approuvé par celle-ci lors de sa séance du 22 novembre 2012 et transmis à chaque commune membre qui a été appelée à délibérer sur celui-ci.

Compte tenu de ce rapport, les attributions de compensation de chaque commune ont été actées de manière définitive.

### 3) Reversements de fiscalité pour 2012.

Conformément à la délibération adoptée lors du dernier Conseil Communautaire, une convention va être signée avec la communauté de Communes du Canton de Beaugency.

Le Conseil Communautaire a pris en compte le montant des reversements pour 2012, étant entendu les reversements ne portent que sur la fiscalité professionnelle et que les reversements de fiscalité foncière relèvent directement de chaque commune concernée, sur le territoire du parc Synergie Val de Loire.

Les reversements de fiscalité professionnelle intègrent la prise en compte du F.N.G.I.R de la Commune de Meung-sur-Loire dans le panier fiscal de la Communauté de Communes du Val des Mauves. Le Conseil Communautaire a donc acté ce transfert indirect dans le cadre des attributions de compensation, conformément à l'article 1609 nonies C du Code Général des impôts.

### 4) Questions et communications diverses :

- Réalisation de cheminements doux sur le territoire communautaire.

Le Conseil Communautaire a émis un avis favorable sur la possibilité de mener une réflexion sur l'intégration dans ses compétences de la réalisation de cheminements doux sur son territoire.

- Transfert de la compétence SCoT au Pays Loire Beauce.

Madame le Président a informé le Conseil Communautaire du projet de transfert de la compétence Schéma de Cohérence Territoriale au Pays Loire Beauce, conformément à la réflexion engagée sur ce périmètre ces derniers mois.

- Information sur le diagnostic économique du territoire communautaire.

Madame le Président a informé l'Assemblée que l'A.D.E.L. a proposé d'établir un diagnostic économique du territoire communautaire, de paire avec la Communauté de Communes du Canton de Beaugency.

- Etat d'avancement des diagnostics sur Huisseau-sur-Mauves.

Madame le Président a fait état de l'avancement des diagnostics effectués à Huisseau-sur-Mauves ; à ce jour, 137 installations ont été visitées.

Enfin, Madame le Président a donné lecture d'un courrier qui sera adressé aux Uxellois concernés par le SPANC pour rappeler les obligations de ces derniers en terme de diagnostic, et répondre par ailleurs aux remarques de l'association D.E.C.I.D.E.

Enfin, Madame le Président a rappelé la date prévisionnelle des prochains Conseils Communautaires :

- 17 janvier 2013 à 18h30, au Bardon

- 21 mars 2013 à 18h30, à Baccon

- 16 mai 2013 à 18h30, à Coulmiers

- 27 juin 2013 à 18h30, à Chaingy

Affiché le : 21/12/2012.

Meung-sur-Loire, le 21 décembre 2012  
Le Président,

  
Pauline MARTIN

